



OLNE - CHASSE

Ils déplorent l'invasion de sangliers et refusent qu'on les traque chez eux

De plus en plus de dégâts dans les pâtures et les pelouses à Olne

YVES BASTIN

La chasse fera toujours débat. Et à Olne, ces temps-ci, encore plus que dans bien d'autres communes. En effet, les sangliers y sont la source de dégâts de plus en plus importants. Mais les éliminer pose d'autant plus problème que certaines victimes des labourages de ces animaux refusent qu'on les traque en passant chez elles, déplore le président du Conseil cynégétique.

Les sangliers tendent à pulluler. Non plus seulement en Ardenne profonde, mais aussi jusqu'au Pays de Herve, où ils étaient quasi absents il y a peu de temps encore. Et désormais, cela cause bien du souci aux propriétaires de prairies et de pelouses, comme aux chasseurs eux-mêmes.

Car un sanglier, ça peut vous labourer une sacrée parcelle, quand ça cherche des vers et autres petites bêtes sous l'herbe. De plus, c'est au titulaire de la chasse la plus proche qu'on réclame généralement une indemnisation en cas de pareils dégâts. Et parfois, la somme réclamée dépasse les 15.000 €, avec en outre des conflits se terminant au tribunal...

Le constat de cette présence de sangliers interpelle les chasseurs mais aussi les Olnois, maire en tête. « Historiquement, il n'y en avait pas chez nous », constate Cédric Halin. Mais les populations grandissant, ils repoussent

toujours plus les limites des territoires qu'ils arpentent pour se nourrir.

D'où dégâts, qui ne touchent pas que les étendues herbeuses. Des champs de maïs sont aussi dévastés. « On vient de semer les graines de maïs et certains sangliers ont déjà parcouru ces semis », déplore Benoît Jamar, le président du Conseil cynégétique du Pays de Herve. Néanmoins,

le plus souvent, pour le moment, les sangliers restent dans les bois, difficilement accessibles pour l'homme sur les pentes du sillon de la Vesdre.

Autre souci engendré par le sanglier : il peut manger ou déranger d'autres animaux, ce qui provoque une perte redoutée de biodiversité. Et puis il y a le risque d'une nouvelle épidémie de peste porcine, qui pourrait toucher les porcs dans les fermes.

Dans ces conditions, le Conseil cynégétique du Pays de Herve, composé de chasseurs, et le maire ont décidé de prendre le taureau par les cornes, ou plutôt le sanglier par les défenses.

UNE BATTUE : PAS ÉVIDENT

Première initiative : un article dans le magazine d'informations communal. Cela ne va pas résoudre le problème des dégâts,

mais cela permettra d'indiquer à qui s'adresser pour obtenir le nom du chasseur susceptible d'indemniser.

Deuxième initiative, qui ne

pourrait intervenir qu'à l'automne : une battue, dans les règles. Le hic dans ce cas, c'est que certains Olnois, même parmi ceux dont les parcelles ont été ravagées, n'ont pas envie que des chasseurs viennent fouler leur terrain. Et c'est bien leur droit d'en interdire l'accès. Mais évidemment, ça ne fait pas les affaires des chasseurs, qui voudraient mettre toutes les chances de leur côté pour débarrasser les animaux. Cette battue, estime Benoît Jamar pourrait avoir lieu fin novembre, après la récolte des maïs.

Il ne faudra pas forcément attendre l'automne avant de tirer ce gibier, nuance Cédric Halin. Dans des conditions définies,

avec accord du DNF, le chasseur peut en effet tirer à l'affût toute l'année. « Mais c'est encadré. Pas question de tirer comme des cow-boys ! », rassure le maire.

Le plan de tir fixé pour le Conseil cynégétique du Pays de Herve entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021 était de 170 sangliers tués. Actuellement, selon Benoît Jamar, on en est à 70 % de l'objectif, d'autant plus difficile à atteindre que le Covid a limité les possibilités de rassemblements de chasseurs. Mais, plaide le président du Conseil cynégétique, « on est très ouvert à la discussion et très proactif. »

La diffusion des populations de sangliers au Pays de Herve est le fruit d'une double pression. Elle vient du nord, notamment des Fourons, mais aussi du sud du

sillon de la Vesdre, soit du versant ardennais, plus boisé. ●



La surpopulation de sangliers fait grincer des dents, à Olne. © prétexte Photo News



Il y a des gens qui ne supportent pas qu'on tue les animaux. Mais ici, c'est une question d'équilibre.

Cédric Halin Bourgmestre d'Olne

